



ACTION D'INFORMATION **GRAND PUBLIC**

Santé mentale | Handicap psychique

“ Une action pour permettre de s'exprimer, de se questionner, de trouver des réponses et des outils simples sur le handicap psychique.

Crehpsy Hauts-de-France
Parc Eurasanté Est
235 avenue de la Recherche
Entrée B - Étage 4
59120 Loos

Immeuble « Les Capets »
3 rue Vincent Auriol
Étage 3
80000 Amiens

Conception et mise en forme
Cyril Grosjean

Rédaction
Crehpsy Hauts-de-France

Crédits
Crehpsy Hauts-de-France
Begin Again - stock.adobe.com
dehweh - stock.adobe.com

Février 2022

03 20 16 56 10
contact@crehpsy-hdf.fr
www.crehpsy-hdf.fr

Règlement général sur la protection des données

Les données transmises au Crehpsy Hauts-de-France dans le cadre du fonctionnement des actions d'information grand public seront conservées et seulement utilisées par le Crehpsy Hauts-de-France. Nous nous engageons à les conserver pour un usage interne et à ne jamais les diffuser à des partenaires. Le recueil de ces données a pour but l'organisation de cette action. Ces données seront conservées dix ans. Vous disposez d'un droit d'accès, permettant la rectification ou la suppression de ces données, en vous adressant au Crehpsy Hauts-de-France.

03 20 16 56 10
contact@crehpsy-hdf.fr
www.crehpsy-hdf.fr

POURQUOI UNE ACTION AUPRÈS DU GRAND PUBLIC ?

Le handicap psychique est un handicap qui reste encore mal connu.

Les questions de santé mentale sont encore mal connues du grand public et les préjugés demeurent avec des conséquences néfastes pour les personnes et leurs proches.

L'objectif du Crehpsy est aussi de déstigmatiser afin de fluidifier le parcours de vie de personnes en situation de handicap psychique.

L'action d'information et d'échange auprès du grand public permet à chacun de s'exprimer, de se questionner, de trouver des réponses et des outils simples sur le handicap psychique. Cela dans un contexte de dialogue où chacun est acteur de sa propre santé a fortiori mentale ou de celle de ses proches.

Apporter des réponses/relais et proposer des nouveaux possibles.

L'action donne en premier lieu des informations sur la santé mentale et le handicap psychique. Elle permet aussi de trouver à proximité de chez soi des ressources. Ce temps d'échanges permet de donner des clés de compréhension quant au sujet, au vécu des personnes, aux répercussions du handicap psychique.

Son objectif et les modalités pédagogiques correspondent à un besoin.

Les demandes émanent d'un commanditaire accueillant du grand public (CAF, CCAS, ville, collège, lycée...).

L'action d'information est adaptée en fonction du public (jeune, adulte, senior) mais aussi du souhait du commanditaire quant au format proposé (débat, jeux, support numérique, brainstorming, échanges autour des idées reçues...).

Elle est animée (ou coanimée) par un professionnel qui a une expérience significative dans le champ du handicap psychique. Elle repose sur des méthodes pédagogiques participatives et des supports variés (extraits vidéos, diaporamas...). Cette action se veut accessible à tous.

ACTION D'INFORMATION **GRAND PUBLIC**

UNE ACTION POUR PERMETTRE DE S'EXPRIMER, DE SE QUESTIONNER, DE TROUVER DES RÉPONSES ET DES OUTILS SIMPLES SUR LE HANDICAP PSYCHIQUE.

Objectifs // Contenu // Modalités pédagogiques

ACTION D'INFORMATION GRAND PUBLIC

DURÉE

2 Heures

PUBLIC

Grand public

PRÉ-REQUIS

Aucun

ANIMATION

Professionnels du Crehpsy spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique

TARIF

L'action est financée par l'ARS Hauts-de-France

OBJECTIFS

1. **Inform** le grand public sur la santé mentale et le handicap psychique
2. **Déstigmatiser** le handicap psychique et par conséquent la psychiatrie
3. **Participer** à l'inclusion des personnes
4. **Évoquer** le sujet dès le plus jeune âge

CONTENU

Tour de table (si possible)
Informations et échanges autour de la thématique du handicap psychique
Questionnaire de satisfaction

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Jeux, arbre aux idées reçues, supports numériques...
Échanges libres/débat
Exemples concrets
Méthodes d'animation favorisant la participation
Distribution de supports pédagogiques (brochures, etc.)



INFORMATIONS PRATIQUES

Vous avez des questions sur l'action d'information grand public, vous pouvez prendre contact avec nous.

 contact@crehpsy-hdf.fr

 **03 20 16 56 10**

Groupement de coopération médico-sociale financé
par l'Agence Régionale de Santé





Parc Eurasanté Est
235 avenue de la Recherche
Entrée B - Étage 4
59120 Loos

Immeuble « Les Capets »
3 rue Vincent Auriol
Étage 3
80000 Amiens

03 20 16 56 10
contact@crehpsy-hdf.fr
www.crehpsy-hdf.fr

